

Le jour où le Ceta a fit patatras

■ Le sommet européen a été éclipsé par le bras de fer wallon sur le traité avec le Canada.

Récit Gilles Toussaint,
Maria Udrescu et Stéphane Tassin

Sœur Anne, sœur Anne, ne vois-tu rien venir?... Le suspense était total, jeudi à Bruxelles, où les dirigeants européens tenaient leur traditionnel pow-wow automnal. La Wallonie allait-elle, oui ou non, donner son blanc-seing à l'Accord économique et commercial global (Ceta) conclu entre l'Union et le Canada? Les pourparlers pour tenter de lever cette opposition s'étaient en tout cas fortement intensifiés au cours des derniers jours.

A son arrivée au Conseil européen, en fin d'après-midi, le Premier ministre belge Charles Michel explique ainsi qu'un texte remanié a été envoyé un peu plus tôt au gouvernement wallon, ajoutant avoir le sentiment que l'on était *"très très proche du moment de vérité"*. De son côté, le président du Conseil européen, Donald Tusk, (sur)joue la gravité. En appelant

au légendaire sens du compromis "à la belge", il met en garde: si les Européens ne sont pas *"capables de convaincre les peuples que ces accords commerciaux sont dans leur intérêt, j'ai bien peur que le Ceta soit le dernier accord commercial"* négocié par l'UE. La pression monte.

La suite de la journée ne sera qu'une longue attente, brièvement animée par la rumeur – rapidement démentie – selon laquelle le ministre-Président wallon Paul Magnette (PS) a été prié de rappliquer ventre à terre à Bruxelles pour apporter sans délai une réponse définitive aux "patrons" de l'Union. En fait, celui-ci est rentré en urgence à son cabinet pour se pencher sur les propositions en question. Les supputations vont bon train. Au sein de la presse étrangère, qui tente de mieux comprendre ce qui posait problème aux francophones de Belgique, le coup de poker tenté par les Wallons suscite à tout le moins un mélange d'étonnement et d'incompréhension. *"Incredible!"*, s'exclame le correspondant du "New York Times".

En début de soirée, les ambassadeurs des Vingt-huit se réunissent de leur côté pour prendre connaissance du nouveau texte. *"Et voir si tout le monde peut vivre avec"*, glisse un di-

plomate, rappelant que *"les enjeux sont énormes"*.

Paul Ma... Niet

Entre Meuse et Sambre, une réunion en urgence du gouvernement wallon est annoncée vers 20h30. Son vice-Président Maxime Prévot (CDH) et la ministre Eliane Tillieux (PS) quittent précipitamment le conseil communal de Namur

pour se replonger dans le grand bain du commerce international. Une conférence de presse doit avoir lieu une heure plus tard, une réunion du Parlement annoncée pour vendredi. D'aucuns, à Bruxelles, se mettent, sans rire, à rêver d'un "live stream" depuis l'Elysette...

L'attente recommence et du coup, les hypothèses repartent de plus belle.

Pour s'informer, on garde une oreille sur le bulletin info de La Première, une autre collée au téléphone pour solliciter différents contacts présents dans la capitale wallonne et un œil sur les réseaux sociaux. Sur ces derniers, la tendance au "non" s'impose rapidement, sans qu'il soit possible d'obtenir une confirmation officielle. Seul le site "Politico" s'avance sur la conclusion d'un

accord, s'appuyant sur *"des sources diplomatiques"*. Raté. *"A ce stade, les propositions formulées ne sont toujours pas suffisantes"*, lâche en effet le ministre-Président wallon, annonçant vouloir poursuivre les négociations directement avec le Canada, selon lui plus ouvert que la Commission européenne. Le Berlaymont appréciera.

Une douche froide s'est abattue sur

Bruxelles. A une heure du matin, les débats des chefs d'Etat et de gouvernement s'éternisent. Dans la salle de presse, la chasse aux commentaires se révèle bien maigre. "Le débat sur le Ceta est difficile", déclare laconiquement la chancelière allemande Angela Merkel, soulignant que les Etats membres sont disposés à faire "tout ce qui est nécessaire" pour éviter d'aboutir à un échec. Même son de cloche chez le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, qui explique que les discussions se poursuivront durant la nuit et répète qu'il espère que le deal pourra être bouclé vendredi. *Wait and see...*

Namur, capitale de l'Europe

Vendredi matin, 9h. La nuit a été courte. Arrivant au compte-gouttes, les dirigeants européens affichent un sourire de circonstance, mais se taisent dans toutes les langues. Expliquant avoir eu un contact téléphonique avec son homologue canadien, Justin Trudeau, à 3h30 du matin, Charles Michel ne cache pas son inquiétude, évoquant "un sentiment de radicalisation des positions" wallonnes. Jean-Claude Juncker se veut plus rassurant: "Tant que les négociations sont en cours, il n'y a pas de raison de parler d'impasse".

A Namur, Paul Magnette accueille la ministre canadienne du Commerce, Chrystia Freeland, ainsi que son négociateur en chef et celui de l'exécutif européen – "ceux qui rédigent les textes". Les débats se prolongent. Au Parlement wallon, on attend que le ministre-Président vienne rendre compte du résultat de ces négociations. Le président de l'assemblée, André Antoine (CDH), invite chacun à bien se tenir, pour ne pas faire mauvaise impression devant les médias internationaux, présents en masse. Des journalistes suédois ont même

fait le déplacement au pied de la Citadelle, une première. *Välkommen!*

Vers midi, Paul Magnette commence enfin son exposé devant les députés. Saluant les progrès significatifs accomplis, en matière agricole notamment, et faisant part de son sentiment "qu'il y a une volonté d'avancer", il déclare néanmoins rester sur sa faim. Dans la salle de presse du Conseil européen à Bruxelles, les yeux sont rivés sur le site Web de la RTBF qui, cette fois, diffuse l'intervention en direct. La Wallonie éclipse le reste de l'Europe. D'aucuns sont tentés par une comparaison avec la Grèce...

Malgré les aménagements apportés, la question des tribunaux d'arbitrage

privés, en particulier, continue à poser un problème à la Wallonie. Il faut se donner davantage de temps, répète à nouveau Paul Magnette, admettant que ses interlocuteurs ne partagent pas son point de vue. Au passage, il lit à l'assemblée le courrier que lui a fait parvenir Jean-Claude Juncker et dans lequel le président de la Commission affirme être "très sensible à ces préoccupations (wallonnes, NdlR) et aux craintes qui les sous-tendent. Il est impératif d'y répondre". C'est reparti pour un tour de négociations.

Alors que leur réunion se termine à Bruxelles, les chefs des Vingt-huit présentent leurs mots, mais l'on sent poindre une certaine consternation. "Ils n'en ont pas beaucoup discuté car c'est un problème qui est essentiellement entre les mains des Belges", souffle un diplomate. Charles Michel juge la situation "complexe et délicate", tant pour la crédibilité de l'Europe que celle de notre pays.

Le crash

Vers 17h, le Ceta prend l'eau. La ministre canadienne claque la porte de l'Elysette et annonce "l'échec et la fin" des négociations. Au bord des larmes, visiblement épuisée et très déçue, elle déclare que "les Européens semblent incapables" de conclure cet accord

"même avec un pays aussi gentil et patient que le Canada".

Groggy, les autorités européennes mettront un moment avant de répondre aux demandes de réaction. Expli-

quant être en contact étroit avec Ottawa, elles font passer le message qu'à leurs yeux le processus marque une "halte", mais n'est pas terminé. La décision d'annuler ou d'éventuellement postposer le sommet UE-Canada du 27 octobre ne sera prise que la semaine prochaine, avance un officiel. L'idée est visiblement de laisser retomber la poussière et de se donner un peu d'air. Quelques jours? Quelques semaines? Ou quelques mois?

Depuis Namur, Paul Magnette parle également d'une "interruption", se disant persuadé qu'un accord peut encore être trouvé et jugeant qu'il revient à la Commission de reprendre l'initiative. Côté flamand, deux sénateurs libéraux, Rik Daems et Lode Vereeck (Open VLD), annoncent le dépôt d'une résolution invitant le gouvernement fédéral à approuver les accords en dépit de l'arrêt des négociations. Selon les députés, une approbation de cette résolution par le Sénat autoriserait la Belgique à approuver le Ceta.

La douche écossaise wallonne s'est transformée en supplice chinois.

Cecilia Malmström

Le temps sont durs, pour la commissaire européenne au Commerce. Le président Juncker misait beaucoup sur cette libérale suédoise

de 48 ans, pragmatique, polyglotte et expérimentée (elle était commissaire aux Affaires intérieures de Barroso). Las pour elle, Cecilia Malmström est en train de s'enliser dans deux des plus gros dossiers. Les négociations pour conclure le traité avec les Etats-Unis (TTIP) patinent; le traité UE-Canada (Ceta) est dans l'impasse. Elle a certes donné de sa personne, effectuant la tournée des parlements, pour

convaincre des bienfaits des traités transatlantiques. Elle a aussi (partiellement) entendu les appels à plus de transparence sur les négociations. Mais les opposants à ces traités n'ont pas désarmé. Et ses détracteurs jugent qu'elle a manqué de flair politique et de psychologie avec les rétifs Wallons. **OleB**

Chrystia Freeland

Serait-elle encore journaliste que la ministre canadienne du Commerce, Chrystia Freeland, aurait eu de quoi raconter à ses lecteurs. Cette anglophone de l'Alberta,

âgée de 48 ans, a connu une riche carrière dans la presse – au "Financial Times", dont elle fut la correspondante à Moscou, à "The Economist" ou au "Washington Post" – avant d'entrer en politique. Où sa carrière a connu une progression météorique: élue députée de Toronto en 2013, sous la bannière du Parti libéral de Justin Trudeau, elle est nommée ministre du Commerce quand celui devient Premier ministre, en 2015. Le Ceta était l'un de ses gros dossiers, même si les négociations avaient été conclues par son prédécesseur. Elle a quitté Namur au bord des larmes, déclarant que le seul point positif de cet échec était qu'elle pourrait être aux côtés de ses trois enfants le lendemain. **OleB**

Aux armes et cætera...

Stéphane Tassin

Si c'est en cours de route qu'il a rejoint le combat, il en est désormais devenu l'indétrônable chef de file. C'est à Namur, bourgade bourgeoise qui se couche tôt, devenue capitale inattendue de la révolte contre l'Europe et ses traités de libre-échange présents et à venir, qu'il mène la fronde.

Si on s'est beaucoup pâmé sur son physique, comme des adolescentes en mal d'amour, on ne peut plus le réduire à son enveloppe. La tête bien faite de l'universitaire brillant est mise en avant pour servir la cause qu'il défend. Le "Professeur" est capable de séduire, rassembler et convaincre sans un seul morceau de papier annoté, sans besoin de beaucoup répéter ce qu'il va dire. L'art de la synthèse et de la concision juste et parfaite.

Ainsi apparaît Paul Magnette qui a, ces derniers jours, fait glisser le centre de gravité non seulement du pays mais aussi de l'Europe tout entière vers sa propre personne. Au grand dam de ses alliés du CDH, qui profitaient depuis deux ans d'une existence parfois effacée, encore hésitante, du moins dans sa communication, de celui qui a, dit-on, accepté la ministre-présidence wallonne par défaut.

Elio Di Rupo, son père en socialisme wallon, déchu de son poste de Premier ministre, reprenait sans ménagement la présidence du parti, siège du vrai pouvoir politique. Il fallait bien exister quelque part. La négociation des accords des majorités régionale et communautaire de juin et juillet 2014 avait quand même éveillé l'intérêt de celui qui s'était vu propulsé, pour quelques mois à peine, au poste de ministre wallon de l'Action sociale en 2007. Un trophée en plastique doré pour avoir nettoyé la Fédération carolo dont lui, le professeur de l'ULB, est membre depuis le début des années 1990.

Président faisant fonction

Ephémère premier des socialistes le temps d'une moitié de législature dirupienne au fédéral et le voilà adoubé premier des Wallons. Avec un caillou carolo dans sa grande chaussure. Engagé après les communales à occuper le siège de bourgmestre de la plus grande ville de Wallonie. Une ville encore nostalgique, jusqu'à la dépression, de son passé florissant. Qu'importent les critiques, il embarque dans le navire wallon en prenant bien soin de placer à la tête de la Ville de Charleroi, un second couteau, où plutôt une deuxième fourchette. Que Françoise Daspremont, échevine déléguée aux affaires maïorales nous pardonne, mais son aura politique est loin d'égaliser celle de sa "belle-mère" partie à Namur.

Et il n'aimera pas ça, car la comparaison l'agace. Mais un autre – Van Cau – en son temps, parti occuper les mêmes fonctions que lui, avait mis en place une structure un peu faiblarde à la tête de la Ville qui a engendré son lot de misères judiciaires pour Charleroi "la sportive", devenue ensuite la "corrompue". Sous l'ère Magnette, en majorité plurielle et ouverte au MR et au CDH, malgré sa victoire éclatante aux communales de 2012, les édiles des autres formations s'écrasent, quoi qu'ils prétendent, devant le patron. Pourtant ce système est plus le fruit d'une certaine fidélité à ceux des débuts et à un phénomène de cour qu'il maîtrise encore mal.

Le défi wallon qu'il se décide à relever alors, est loin d'être anodin. A la remorque du pays depuis de nombreuses années, les terres wallonnes du nouveau suzerain sont victimes, encore et toujours, d'une image partagée entre clichés violents et réalités criantes. Il convient de ne pas le prendre à la légère. Les adversaires libéraux l'ont bien compris, ils en joueront jusqu'à l'usure... Il ne veut pas lâcher totalement Charleroi, où les chantiers se multiplient. Les inaugurations en tout genre dans la ville où il vit depuis 1972, le voient revêtir l'écharpe maïorale et inventer avec d'autres camarades empêchés la fonction de "bourgmestre en titre" à laquelle on fait dire ce que l'on veut.

Un ministre sans réel bilan

Mais revenons à nos Wallons. Occuper

l'Elysette est lourd de sens pour la jeune carrière politique de Magnette. Ephémère ministre wallon, deux fois ministres au fédéral – dont un long moment d'ennui pendant la crise des 541 jours sans gouvernement – et une présidence faisant fonction du PS ne lui permettent pas de disposer d'un bilan politique impressionnant. Quelques petites réalisations çà et là, déjà oubliées. Mais, surtout, des chantiers entamés et finis par d'autres laissent ses partisans sur leur faim et ses détracteurs dans leurs certitudes qu'il n'est finalement qu'un beau parleur, belle gueule et beaux costumes.

Laissons-lui quand même ceci: il a remis un certain ordre à Charleroi, pas tout seul, mais quand même. Il a réussi sa mission de démineur après les "affaires", et il n'a jamais hésité à aller au charbon lorsque la tenue d'un scrutin le lui imposait. Désormais, au Pays noir, même les électeurs libéraux les plus acharnés et les catholiques fervents lui reconnaissent du talent et une légitimité.

A Namur, siège du gouvernement wallon, il lui faudra trouver durant ces cinq années décisives son "Ciao Pantin" politique, sa "Tirade des nez" oratoire, son "appel du 18 juin" fédérateur, sa "Trilogie américaine" glorieuse, son "Manifeste du parti communiste" fondateur. Mais c'est son partenaire au gouvernement qui démarre en fanfare. Maxime Prévot, le chef de file humaniste de l'exécutif wallon est partout, tout le temps. Imposant sa rhétorique moins flamboyante mais efficace. Magnette n'en prend pas forcément ombrage. Les deux hommes s'apprécient et le Carolo se réjouit d'avoir contribué à le convaincre de monter dans son exécutif. Provoquant dans le chef du Namurois le même faux cumul Ville-Région qui les liera. Au sein du gouvernement, quelques socialistes prendront même ombrage de cette complicité naissante entre les deux hommes. La dynamique actuelle de leur attelage convenu ne peut être comprise qu'à la lecture de leur respect mutuel et de leur collaboration efficace.

Les budgets se succèdent, sa parole est toujours brillante, les réformes sont annoncées, certaines sont engrangées, son ramage séduit toujours. Il fait l'état de l'union, il "cause" avec la presse, il voit

l'allocation universelle allant dans le sens de l'histoire, mais rien, outre la force de ses discours, n'élève l'homme au-delà du plafond de verre de la pergola du Parlement wallon.

Jusqu'au jour où... le Parlement, où il n'aime pas aller, se saisit, sous l'impulsion d'Ecolo, de la question du Ceta. Il n'en prend pas forcément la mesure tout de suite, mais il le garde à l'œil, jusqu'à la semaine dernière, où instantanément, il occupe tout le terrain.

Le William Wallace wallon

La seconde résolution votée par les députés wallons implorant le gouvernement de refuser la délégation de signature au fédéral sera son jour de gloire. Lui, l'Européen convaincu qui croise de plus en plus cette amante indécise, prend la tête de ceux qui disent "non". Au grand dam de tous ceux qui souhaitent mais qui ne peuvent pas prendre si facilement que lui, cette posture de William Wallace. Ce chantre épique et sans peur de la résistance écossaise moyenâgeuse.

Même ses détracteurs le reconnaissent. Le discours qu'il tient le vendredi 14 octobre 2016 devant le Parlement

wallon est brillant, puissant et costaud. Comme une confirmation personnelle de sa volonté de convaincre et de vaincre, uniquement par le discours, l'argument et la rhétorique. Il tient peut-être enfin son premier graal. Les médias européens n'ont d'yeux que pour lui. Les citoyens engagés contre le Ceta regrettent peut-être ce qu'ils considèrent comme un show politique mais lui reconnaissent le mérite de porter ce combat, qui semblait perdu, dans l'aire de jeu pour adultes du conseil européen.

On attendra la conclusion de la bataille qu'il mène actuellement pour tirer les enseignements de cette crise de nerfs intra-européenne. Une chose est sûre: cette semaine, on a oublié que le PTB, l'inquiétant rival, existait. Sans vergogne, Paul Magnette a ravi à Raoul Hedebouw, le sceptre magique : le com-

bat anti-Ceta. Une manière de récupérer les militants PS en mal de gauche.

Il est monté d'un cran, il a pris de l'ampleur. Même si fondamentalement cela ne changera rien à sa manière d'incarner sa fonction de ministre-Président wallon. Et s'il préférera une issue positive pour alimenter son bilan politique, même en cas d'échec, il en restera quelque chose. Pour le porter un jour vers la présidence du PS? Peut-être. Si l'envie lui prend, s'il dépasse le sentiment qu'il a chevillé au corps, que seul le discours sert à convaincre. Le socialisme de papa, très peu pour lui. Fidèle, oui, mais pas jusqu'à garantir à ses anciens collaborateurs, une place au soleil pour la suite de leur carrière. Ses réseaux sont faibles et peu étendus. Et pourtant, c'est à ce poste qu'il donnera certainement, un jour, toute la dimension dont il est capable.

Paul le prétentieux

Et puis, il y a ce que d'aucuns considèrent comme de la prétention. Que ses zélés supporters décrivent comme un respect dû à la fonction qu'il occupe. Pour d'autres, c'est la conséquence de ses certitudes. Cette prétention qui a parfois poussé certains interlocuteurs charmés à lui demander pourquoi, lui l'intellectuel brillant, il daigne s'abaisser à discuter avec un monde politique trop faible pour lui. S'il ne partage pas cette analyse, il l'oublie peut-être parfois. C'est aussi cette prétention qui le pousse à défier De Wever sur un plateau de télé, comme personne actuellement ne peut le faire en Belgique francophone. Ou à se dresser aujourd'hui contre l'Europe. S'il aime la noble et belle lutte qui amène la victoire rapide, il abhorre, par contre, les petits conflits du quotidien, qu'il préférera fuir, comme s'ils étaient forcément entachés de médiocrité.

“Qu’une entité fédérée ait un autre avis, c’est banal”

■ Pascal Delwit (ULB) s'étonne que l'on trouve incroyable que la Wallonie bloque seule le Ceta.

Entretien **Frédéric Chardon**

Pascal Delwit, professeur de science politique à l'ULB, décode la fronde wallonne sur le Ceta. Pour lui, qu'une entité fédérée affiche sa différence, c'est tout à fait normal dans un pays comme la Belgique.

Le Parlement wallon, seul, peut stopper un traité international. N'est-ce pas davantage conforme au confédéralisme qu'au fédéralisme?

Non. Et, d'ailleurs, aucun Etat fédéral ne se ressemble. Occasionnellement, il y a des majorités spéciales qui sont requises dans des votations en Suisse et il arrive qu'un certain nombre de cantons ne puissent pas faire passer une décision car d'autres cantons en nombre suffisant s'y opposent. Il y a des dynamiques similaires en Allemagne entre le Bundestag (l'assemblée nationale allemande) et le Bundesrat (l'assemblée qui représente les 16 Länder allemands). Dans le droit public belge, suite aux six réformes de l'Etat intervenues depuis 1970, on a considéré que les parlements fédérés étaient partie prenante à la ratification des traités internationaux. Ailleurs, les entités fédérées ne sont pas nécessairement impliquées de la sorte, mais la Belgique n'est pas non plus la seule dans ce cas.

Mais voilà un traité international, qui engage toute l'Union européenne, bloqué par 3,5 millions d'habitants...

C'est indépendant du caractère fédéral ou non de la Belgique. L'Union européenne est ainsi faite: pour valider les traités, il faut l'unanimité des Etats membres. Il suffit qu'un Etat ne soit pas d'accord pour que tout s'arrête. Il y a eu des exemples célèbres: l'Irlande qui n'a pas adopté le

traité de Nice suite à un référendum; en 2005, le traité dit constitutionnel n'a pas été ratifié non plus suite à des procédures de consultation populaire au Pays-Bas et en France; le traité de Maastricht a dû être renégocié car une majorité de Danois avaient dit non... Ce sont des choses qui arrivent, soit par la voie parlementaire, soit par la voie référendaire. Dire que c'est incroyable de s'opposer à un traité comme le Ceta n'est pas juste: le Parlement est souverain. Je ne dis pas que le Parlement wallon a tort ou qu'il a raison. Mais, à partir du moment où l'on demande l'avis du corps démocratique souverain, il faut le respecter. Ce débat me met mal à l'aise: un parlement fédéré dit non, avait averti de sa position, et voilà qu'on le critique... D'un côté, on reproche aux parlements d'être des parlements "croupions" et quand ils ne le sont pas, on le leur reproche aussi...

En attendant, le comportement wallon illustre parfaitement la théorie des deux démocraties défendue par De Wever. Les francophones sont à gauche, tandis que la Flandre opte pour la droite libérale.

Non, non... Cela ne veut absolument pas dire que l'on vit dans deux démocraties. Ce sont des choses qui arrivent très régulièrement en Allemagne, en Espagne – qui est un Etat quasi fédéral – en Suisse, en Autriche... Quand, en Belgique, on n'a pas su trouver un accord sur la législation sur la bière car cela a bloqué du côté du Parlement et de l'exécutif flamands, on n'a pas dit que nous étions dans deux démocraties. La bière, ce n'est pas le Ceta, d'accord. Mais le principe est le même. Et il ne faut pas oublier que ce sont les néerlandophones qui ont demandé que les entités fédérées aient beaucoup de prérogatives, notamment en ce qui concerne les traités internationaux. Dans une démocratie, que les entités fédérées n'aient pas toujours le même avis, il n'y a rien de plus banal...

“Cela arrive très régulièrement en Allemagne, en Espagne, en Suisse, en Autriche...”

L'arbitrage entre Etats et entreprises

Juridiction. Un des points majeurs de désaccord qui subsistent entre la Wallonie, l'Union européenne et le Canada réside dans la procédure d'arbitrage mise en place dans le Ceta. A savoir la procédure nommée ICS (Investment Court System) et qui remplace celle communément utilisée dans ce type de traité actuellement, l'ISDS (Investor-State Dispute Settlement). Pour résumer, dans l'ancien système, les juges sont désignés par les entreprises qui veulent attaquer un Etat adoptant des règles qui vont contre les intérêts d'une entreprise. Dans la procédure ICS, les juges appelés à trancher les litiges entre les Etats et les entreprises sont choisis, non plus par le privé, mais par le Canada et l'Union européenne. Pour le gouvernement wallon, ce n'est pas suffisant. Il craint qu'avec les coûts engendrés par une telle procédure (8 millions d'euros, selon André Antoine), les PME wallonnes ne puissent jamais y avoir accès. Et puis, si le traité décrit la procédure, elle ne serait, selon les Wallons, en rien contraignante et pas encore suffisamment concrète pour que l'on puisse s'y fier. **S.Ta.**

Davantage de temps pour négocier

Délai supplémentaire. La revendication wallonne qui a fait capoter les négociations menées, vendredi, avec la ministre canadienne du Commerce concerne la demande d'un délai supplémentaire pour négocier les points litigieux. *"Nous avançons positivement, cet après-midi mais sur cette question, et je ne sais pas pourquoi, elle n'a jamais marqué son accord"*, précise Paul Magnette. Un délai supplémentaire entraînerait un report du sommet Union européenne-Canada, prévu le 27 octobre prochain, pour la signature officielle du traité. *"Nous ne demandons pas des mois et des mois"*, avance encore le ministre-Président wallon. Une dernière demande wallonne

permettrait sans doute de sortir de cette crise: l'annulation de la période transitoire d'application du traité. En effet, après le 27 octobre, si le traité est signé, une phase d'application transitoire est prévue. La Wallonie n'en veut pas, car elle ne permettrait pas, pendant le processus de ratification par les Etats, de négocier certains aspects du traité. **S.Ta.**

La Wallonie y a beaucoup plus à perdre que la Flandre

"Nonante pour cent des échanges commerciaux entre la Belgique et le Canada passent par la Flandre. Avec son opposition [au Ceta], la Wallonie contrecarre les chances des entreprises flamandes", déclarait mercredi Hans Maertens, l'administrateur-délégué du Voka (fédération patronale flamande). Les chiffres qu'il cite sont-ils exacts? Oui et non. Selon les chiffres de la Banque nationale de Belgique (BNB), les exportations wallonnes vers le Canada représentaient bien, en 2015, 9,5 % du total des exportations belges vers ce pays. Mais, en 2012, cette part était de 14 %, en 2013 de 19,5 % et en 2014 de 11,1 %. Le boom de 2013 s'explique par un très gros contrat décroché par l'entreprise CMI pour des tourelles de char. Les autres produits wallons principalement exportés au Canada sont les vaccins de GSK (en moyenne 70 %), les équipements mécaniques, électriques et électroniques, suivis par les produits alimentaires.

Le Canada est le 34^e partenaire commercial de la Wallonie au niveau des exportations et le 35^e pour les importations. La Flandre, si elle se taille la part du lion en matière d'exportations, est aussi un très gros importateur de produits canadiens, des produits chimiques, de l'or et des pierres précieuses surtout. Et voilà donc la subtilité qui a manqué au patron du Voka, relève le département de la stratégie et de l'évaluation de l'Agence wallonne à l'exportation (Awex): la Wallonie affiche une balance commerciale positive avec le Canada alors que celle de la Flandre est négative. Ce qui fait dire à l'Awex: *"Si la Belgique n'avait plus de rapports commerciaux avec le Canada, c'est la Wallonie qui serait la grande perdante. Et si le Ceta est signé, ce sont plutôt les Flamands qui devraient s'inquiéter de voir débarquer des produits alimentaires canadiens chez eux."*

I.L.

Mais qui décide de quoi, dans l'Union, en matière de commerce?

La politique commerciale européenne est une compétence exclusive de l'Union. C'est la Commission qui négocie les accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux sur la base d'un mandat approuvé par les Etats membres – informés, régulièrement, de l'état des négociations. Une fois la négociation conclue, le traité doit être approuvé par le Conseil et le Parlement européens. Cela se passe généralement sans (trop de) heurts, même si le second a rejeté, en 2012, l'accord anticontrefaçon Acta. La Commission aurait souhaité que le Ceta soit considéré comme un accord "européen", mais sous pression des Etats membres, elle l'a finalement déclaré "mixte". Comprendre qu'il recouvre des compétences européennes et des Etats membres. C'est là que ça se complique. Car un accord mixte requiert l'approbation du Conseil et du Parlement européens ainsi que de chacun des Etats membres – voire des entités fédérées, en Belgique.

Or, l'ambition de l'Union est d'établir des traités commerciaux "globaux" qui vont au-delà du "simple" libre-échange et abordent, comme le Ceta et le TTIP, en négociations avec les Etats-Unis, le vaste champ (miné) de la coopération réglementaire. La Commission est consciente que sa crédibilité comme négociateur sera entamée, s'il y a un risque élevé qu'un traité longuement négocié bute sur un refus national – comme c'est le cas pour le Ceta. Aussi, pour clarifier le

flou juridique qui règne concernant les compétences commerciales exclusives et partagées, la Commission a saisi la Cour de justice de l'Union européenne, en 2014, pour qu'elle statue sur la nature de l'accord de libre-échange conclu avec Singapour. L'avis que la Cour doit rendre en 2017 est très attendu.

OleB

L'Union européenne

“Face à la mondialisation, on aurait pu s'attendre à ce que l'Europe protège ses citoyens”

■ Pour la politologue Nathalie Brack, le fossé entre l'Union et ses ressortissants s'est creusé significativement à partir des années 90.

Entretien **Sabine Verhest**

tion très compliquée du traité de Maastricht. Cela s'est ensuite traduit par des vagues de débats dans certains Etats membres (notamment le rejet du traité constitutionnel par les Français et les Néerlandais en 2005, Ndlr). Puis on a vu une résurgence de réactions d'opposition citoyenne avec la crise économique et financière, pour la simple raison qu'elle a accentué la visibilité de l'Union dans les espaces publics nationaux.

Le désamour européen semble s'accroître d'année en année. Dopé par la peur d'une mondialisation débridée qui engendre le repli sur soi et la tentation populiste. Alimenté par les crises que l'Union peine plus que jamais à surmonter. Nous avons interrogé la politologue de l'ULB Nathalie Brack, chargée de recherches (FNRS) dont le domaine d'expertise couvre la légitimité européenne et l'euro-scepticisme.

Quand le fossé entre les citoyens européens et l'Union a-t-il commencé à sérieusement se creuser ?

Le premier vrai tournant critique se situe au début des années 90 avec l'apparition d'une contestation vis-à-vis de l'Union européenne, mise en lumière par la ratifica-

L'un des rôles de l'Union n'est-il pas précisément de protéger contre les dérives de la mondialisation ?

Face à une mondialisation considérée comme inévitable, on aurait pu s'attendre à ce que l'Union développe des politiques de protection des citoyens. Or, les sondages montrent une déconnexion entre leurs attentes vis-à-vis de l'Union et ce qu'elle produit dans les faits. Il y a deux raisons à cela. Un, historiquement, l'Union a plutôt déréglé, avec l'objectif de supprimer les frontières internes et de se profiler comme une puissance commerciale. Elle s'est révélée meilleure pour l'intégration négative, c'est-à-dire l'effacement des obstacles à la libre circulation, que l'intégration positive. Deux, à l'heure actuelle, les Etats reprennent la main et refusent de céder des compétences supplémentaires à l'Union, comme la fiscalité ou la politique sociale.

Pourtant, de nombreux citoyens continuent à vouloir plus d'Europe dans une série de secteurs...

C'est le grand paradoxe. Le secrétaire général du Parle-

L'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale et ses conséquences en matière de libre circulation n'ont-ils pas également attisé l'euro-scepticisme ?

On observe, dans une frange de la population, une tendance au repli vis-à-vis de tout ce qui est perçu comme étranger. Cela a joué un rôle crucial dans les débats sur le Brexit au Royaume-Uni. On l'avait vu également avec le “plombier polonais” en 2005 en France (dans le cadre des discussions sur la directive “Bolkestein” de libéralisation des services, Ndlr). Une partie du succès des partis de droite euro-sceptique populiste est liée à cette tendance au repli nationaliste qui convoque l'identité nationale comme rempart contre la mondialisation et donc l'Union européenne.

ment européen utilisait récemment cette formule : là où les citoyens attendent un éléphant, l'UE leur donne une souris ; là où ils veulent une souris, l'UE leur apporte un

éléphant. C'est le gros problème à l'heure actuelle. Les Etats membres doivent se mettre d'accord sur l'objectif de l'Union et les manières d'y aller de l'avant.

La méfiance vis-à-vis de l'Union européenne s'est exprimée ces dernières années à travers toute une série de référendums populaires négatifs. Etes-vous favorable à ce genre de consultations ?

Pas de la manière dont ils sont organisés aujourd'hui, à savoir qu'un Etat membre détermine si – oui ou non – une politique peut être menée, si – oui ou non – un traité doit être amendé ou entrer en vigueur. Le référendum est très compliqué dans le cas de l'Union européenne, d'une part parce que souvent la question posée est binaire, ce qui est problématique, et d'autre part parce que, dans un cadre national, les enjeux nationaux prennent le dessus. Je serais favorable au référendum s'il était transnational, réellement européen, avec un effort de communication beaucoup plus grand que ce qui est fait actuellement. Les institutions européennes doivent pouvoir aussi s'impliquer. Cela permettrait déjà de corriger les mensonges proférés, comme on l'a vu dans le cadre du Brexit.

“L'Union est prise en étau entre sa volonté d'essayer de se légitimer démocratiquement en demandant aux parlements de se prononcer et son image sur la scène mondiale comme partenaire commercial.”

NATHALIE BRACK

Politologue.

Dans le cas de l'accord avec le Canada, on se trouve dans une situation inédite (depuis le rejet par l'Assemblée nationale française de la Communauté européenne de défense en 1954) puisqu'il ne s'agit pas d'une consultation populaire, mais d'un vote parlementaire exercé par des élus informés dans le cadre d'une démocratie représentative...

La situation est particulière, à plus d'un titre. C'est la Commission qui a décidé de considérer l'accord comme mixte et donc de le soumettre au vote parlementaire. C'est un parlement régional qui s'est prononcé et la réponse des élus n'est pas si éloignée de ce que pensent les citoyens. L'Union européenne est prise en étau entre sa volonté d'essayer de se légitimer démocratiquement en demandant aux parlements de se prononcer, d'une part, et son image sur la scène mondiale comme partenaire commercial, d'autre part. Elle est coincée. Soit elle ne signe pas le Ceta et sera vue comme non fiable comme partenaire commercial, soit elle nie la démocratie représentative. C'est la raison pour laquelle la pression est si forte pour essayer de trouver un compromis et sauver la face.